



// Dossier
Laissez-vous tenter...
par les activités d'été !



actualité

- 4 // La ville réaffirme son soutien au monde culturel
- 5 // 75 000 € pour accompagner la reprise économique
- 6 // La ville et l'Éducation nationale main dans la main
- 7 // Cure de jouvence pour la place de la Liberté
- 8 - 9 // Conseils municipaux des 9 et 30 juin



dossier

- // Laissez-vous tenter... par les activités d'été



expression politique



portrait

- // Patricia Borel
De la publicité... aux Restos du cœur



culturelle

- 18 // Sortez, croquez la saison à pleines dents
- 19 // Délivrez-vous, c'est l'été !



plus loin

- // Catherine Destivelle
Pour l'amour de la montagne



en vues

- // Déconfinement :
un cocktail rafraîchissant
d'activités qui reprennent



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.

Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.



**Personne n'est oublié
et la ville met tout en œuvre
afin que chacun se divertisse
et passe un été animé
à Saint-Martin-d'Hères.
Je tiens à souhaiter de bonnes
vacances à l'ensemble
des Martinéroises
et des Martinérois.**



Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex
Tél. 04 76 60 74 03 - www.saintmartindheres.fr

Directeur de la publication David Queiros Rédactrice en chef Gaëlle Cheurlin
Rédaction Gaëlle Cheurlin, Laurent Marchandiau, Katja Sainvoirin Mise en page
Emmanuelle Billon Photos Patricio Pardo-Avalos, sauf mention Une Catherine
Chapusot.

Courriel gaelle.cheurlin@saintmartindheres.fr Dépôt légal 06.07.20
Manufacture d'histoires Deux-Ponts - Tirage : 19 600 exemplaires.
Publicité : 04 76 60 90 47.

Suivez aussi l'actualité sur...



dynamique et solidaire
saintmartindheres.fr

Œuvrer pour une ville où chacune et chacun se sente bien



L'équipe municipale est désormais installée. Comment envisagez-vous l'avenir ?

David Queiros : La crise sanitaire due à la pandémie de Covid-19 que nous venons de traverser a engendré un début de mandat inédit. Depuis le 15 mars, la nouvelle équipe municipale était prête à s'organiser. Toutefois, la situation particulière que nous avons vécue a obligé les élus de la majorité à patienter. Celle-ci a montré son engagement lors de la campagne et aujourd'hui envie de mettre ses compétences, son énergie collective, au service de notre ville. Nous allons maintenant entrer dans le vif du sujet de notre mandat et travailler à la mise en place du programme sur lequel nous avons été élus.

Aussi, je rappellerai nos principaux engagements :

- soutenir la diversité de la vie et du militantisme associatifs,
- améliorer le cadre de vie,
- porter un développement équilibré des territoires tout en préservant la proximité avec les habitants,
- réaffirmer notre implication en faveur de la gratuité des transports,
- agir pour la transition écologique.

En ce qui concerne les dossiers en cours, les travaux du pôle de vie Neyrpic ont débuté pour une ouverture prévue en 2022. L'écoquartier Daudet est en voie de finalisation et presque tous les logements ont été livrés. L'école Joliot-Curie, inscrite dans le plan de rénovation des écoles, malgré quelques retards dus au Covid-19, sera prête dans les délais prévus. La réduction de la consommation d'énergie du patrimoine ville reste une priorité.

Sur les projets à venir, la végétalisation des espaces et équipements publics, notamment les cours d'école, sera étudiée afin

de lutter contre la chaleur. L'école élémentaire Paul Langevin sera reconstruite. Une réflexion sera menée sur la rénovation des gymnases. De nouveaux jardins familiaux seront créés et une démarche de développement durable sera inscrite dans chaque nouveau projet. Un projet global de renouvellement urbain des quartiers Paul Bert et Paul Éluard va être engagé. Cette liste n'est pas exhaustive mais elle illustre l'ampleur de la tâche qui nous attend et traduit notre volonté de construire une ville d'avenir, agréable au quotidien où chacun trouve sa place et puisse s'épanouir.

En raison de la crise sanitaire et de ses conséquences, les services de la ville ont dû s'adapter afin de préparer, dans les meilleures conditions possibles, les activités de l'été. Pouvez-vous nous en dévoiler les principaux axes ?

David Queiros : Malgré le peu de temps imparti à la préparation de l'été à Saint-Martin-d'Hères, avec mon équipe, nous avons veillé à ce que des activités soient proposées aux jeunes comme au moins jeunes ainsi qu'aux familles. Les services de la ville et du CCAS ont œuvré, avec professionnalisme et conviction, à proposer un programme d'activités riche et de qualité, ouvert à tous.

Les temps des vacances et des loisirs sont aussi des temps de découverte et d'émancipation. À l'heure où la baisse du pouvoir d'achat oblige de nombreuses familles à renoncer aux vacances et que les inégalités sociales s'aggravent, la ville organise des animations extrêmement variées.

Afin que les centres de loisirs reçoivent un maximum d'enfants, l'effort réalisé est considérable. Ces accueils doivent permettre de développer l'esprit de responsabilité, de solidarité, le respect d'autrui, le désir de mieux connaître et comprendre les autres. Les activités sont diversifiées et adaptées à l'âge des enfants. Elles leur permettent de s'épanouir, d'affirmer leur personnalité, de découvrir, d'expérimenter, de partager, tout en favorisant la nécessaire part de rêve, de plaisir, de joie, de rire, inhérente à un temps de loisirs.

Les adolescents, quant à eux, pourront profiter d'un nouveau dispositif *L'été en place* au stade Benoît Frachon, comme les tout-petits qui seront accueillis à l'Espace culturel René Proby. Les familles auront le loisir d'assister à des séances de cinéma en plein air et les maisons de quartier ont rivalisé d'imagination.

Personne n'est oublié et la ville met tout en œuvre afin que chacun se divertisse et passe un été animé à Saint-Martin-d'Hères.

Je tiens à souhaiter de bonnes vacances à l'ensemble des Martinéroises et des Martinérois. //

La ville réaffirme son soutien au monde culturel

Chiffres clés

7 événements annulés entre le 17 mars et le 20 juin 2020 ;

2 manifestations reportées à l'automne 2020 et au printemps 2021.

La culture pour tous, un leitmotiv pour la ville depuis toujours. Alors que la pandémie a fortement impacté ce secteur, la commune réaffirme son soutien aux différents acteurs culturels à travers une décision inédite et exceptionnelle permettant de garantir la pérennité de ce tissu et son offre diversifiée.

Avec les CHR (cafés-hôtels-restaurants), c'est l'un des secteurs les plus touchés par la pandémie. Et pour cause ! Des équipements publics comme privés fermés, des manifestations tout bonnement annulées ou reportées, ont plongé le monde culturel dans la tourmente. Durant le confinement, l'État et les collectivités locales se sont rapidement emparés du sujet. Le premier en déclinant ses dispositions prises pour le soutien de l'économie (assouplissement des droits et versement de l'assurance chômage pour les intermittents, etc.), les secondes en adoptant au cas par cas des délibérations pour soutenir le tissu culturel.

Un soutien réaffirmé avec force et conviction

Depuis plusieurs années, l'accès à la culture pour tous a toujours été un axe fort de la politique de la ville. Anticipant l'application du décret du 23 mars indiquant les mesures à prendre pour faire face à la



Le Hip-hop don't stop festival (en photo l'édition 2020) reviendra en 2021.

pandémie du Covid-19, la municipalité a décidé d'annuler l'ensemble des manifestations prévues et de fermer ses équipements culturels. Un coup d'arrêt et une situation délicate pour le monde culturel et les intermittents. Fragilisés par cet état de fait et afin de répondre aux inquiétudes des compagnies, artistes, techniciens et intermittents du spectacle, la ville, lors de son Conseil municipal du 9 juin, a réaffirmé dans une délibération son soutien plein et entier à ce secteur.

Des mesures concrètes

Ainsi, Saint-Martin-d'Hères s'est engagée à payer l'intégralité des cessions, des prestations d'ateliers d'éducation

artistique prévues (hors frais annexes) aux compagnies et artistes. Elle honorerait les cachets des techniciens intermittents. Si la majorité des événements pendant cette période a dû être annulée, deux d'entre eux sont reportés sur l'automne 2020 (Debout sur le Zinc) et au printemps 2021 (Attraction). La ville assurera un soutien financier conséquent au secteur culturel, le coût global des annulations étant estimé à 47 430 €. Une mesure exceptionnelle qui devrait garantir une offre culturelle variée tout en permettant aux professionnels du spectacle d'assurer leur pérennité dans un contexte encore fragile. // LM

Devenez volontaire au Secours populaire français

La pandémie du Covid-19 s'accompagne d'une crise économique et sociale, où la précarité n'a jamais été aussi durement ressentie par les personnes les plus démunies. Face à cette situation, l'action du Secours populaire français est essentielle. Ces trois derniers mois, l'association a distribué 1 000 colis aux familles suivies, dont un tiers de dépannages pour les personnes non accompagnées habituellement. Durant le confinement et face à l'urgence, le comité



732 ménages sont suivis par le comité

a pu compter sur l'investissement de nombreux bénévoles, notamment des jeunes

sensibles à la cause solidaire. Tous les lundis et vendredis, les volontaires se réunissent pour préparer des colis de produits de première nécessité. C'est avec leur aide que le Secours populaire français a pu relancer une partie de ses actions, mais certaines activités ont dû être suspendues, telles que les permanences d'accueil ainsi que les "ramasses" auprès des commerçants.

Aujourd'hui, le Secours populaire de Saint-Martin-d'Hères a besoin de toutes les bonnes

volontés pour relancer l'ensemble de ses activités et multiplier les actions, le tout dans le respect des règles sanitaires. L'association lance un appel à la générosité, sous forme de bénévolat, de dons financiers, alimentaires ou de produits d'hygiène. Ensemble, faisons vivre les solidarités en ces temps incertains. // GC

Infos : Secours populaire, 62 avenue du 8 mai 1945
smh@spf38.org / dons en ligne :
www.secourspopulaire.fr/38/don

75 000 € pour accompagner la reprise économique

Un ralentissement soudain de l'économie, certains commerces exsangues... les premières conséquences de la pandémie liée au Covid-19 se font sentir. Dans ce climat particulier, la ville a pris quatre délibérations afin de préserver un tissu économique déjà fragilisé.



© Pixabay

Trois mois... des commerces pour la plupart fermés, des terrasses désertes... Le confinement a durement impacté l'économie tant au niveau mondial – le Fonds monétaire international prévoyant une récession historique – que local. Dans la droite ligne des mesures prises par les pouvoirs publics, les communes se sont engagées à maintenir les entreprises de leur territoire. Saint-Martin-d'Hères ne fait pas exception. La municipalité a pris quatre délibérations lors du Conseil municipal du 9 juin visant à accompagner les secteurs touchés par la crise sanitaire. Propriétaire des murs qu'elle loue à Visée photo et Soundlab Studio, la commune les a exonérés du paiement de

leur loyer, des quotes-parts de charges et impôts afférents pour les mois d'avril à juin, soit un montant total de 3 427,83 €. Une mesure qui complète celles prises par la Métro. En parallèle, un abattement de la Taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) bénéficiera aux entreprises martinéroises qui sont restées fermées pendant le confinement ou ayant une forte baisse d'activité durant cette période, soit un manque à gagner pour la commune de 66 680 €. Une double exonération sur les trois mois de confinement concernant la redevance d'occupation du domaine public (commerces sédentaires et non sédentaires des marchés de la ville) est également actée.

DES EXONÉRATIONS EN SÉRIE POUR LA PÉRIODE DE CONFINEMENT

3 427,83 €

d'exonération de loyers à deux entreprises martinéroises ;

66 680 €

d'abattement accordés aux entreprises liées à la taxe locale sur la publicité extérieure ;

2 157,50 €

d'exonération estimés sur la redevance d'occupation du domaine public ;

4 400 €

d'exonération prévus sur la redevance d'occupation du domaine public pour les commerçants non sédentaires.

Un effort considérable au vu de la situation économique, même si le redémarrage est plus rapide que prévu ! // LM

VIDE GRENIERS DE L'UNION DE QUARTIER PORTAIL ROUGE

Il aura lieu le dimanche 6 septembre devant la maison de quartier Fernand Texier, 163 avenue Ambroise Croizat. Inscriptions obligatoires à la maison de quartier Fernand Texier (10 € le stand) du lundi 24 au samedi 29 août et du lundi 31 août au jeudi 3 septembre, de 17 h à 19 h.

UNE APPLI POUR LA MISSION LOCALE

“Faisant suite à l'appel du réseau des missions locales de travailler à la création d'une application, j'ai développé l'appli MLJSMH pour informer les jeunes sur les offres d'emploi. Elle s'adresse aux 16-25 ans, sortis du système scolaire, en décrochage ou en recherche d'alternance, habitant Saint-Martin-d'Hères, Saint-Martin-d'Uriage, Chamrousse ou Venon. Très facile à utiliser, elle est téléchargeable sur Android et sur Internet en tapant MLJSMH. Son objectif est de permettre aux jeunes de consulter nos offres d'emploi, d'alternance ainsi que les services civiques. Lorsqu'il est intéressé par une offre d'emploi, celui-ci peut envoyer un message à un conseiller qui le recontactera. Cette appli offre également la possibilité de se pré-inscrire à la Mission locale et/ou de poser des questions à son conseiller.”

Infos : Pour télécharger l'application sur le téléphone portable, cliquer sur le lien MLJSMH (l'appli sera bientôt disponible sur IOS), ou rendez-vous sur internet : <https://www.mljsmh.com>. Mission locale, 8 avenue Jean Vilar, Saint-Martin-d'Hères.



Rachel Georgel
Conseillère de proximité à la Mission locale, créatrice de l'appli.

ASSOCIATION CADRES SENIORS BÉNÉVOLES (CSB)

Cette association regroupe des dirigeants, cadres et ingénieurs à la retraite qui mettent bénévolement leur expérience et leur disponibilité au service des PME, des porteurs de projets, des étudiants... Elle recherche des bénévoles qui souhaiteraient transmettre leur savoir-faire.

Infos : Yves Roulet
04 76 04 76 54 / cadres.seniors.benevoles@gmail.com / www.cadres-seniors.com

La ville et l'Éducation nationale main dans la main

La fermeture des écoles n'a pas été sans conséquence pour les enfants. C'est pourquoi, la municipalité a mis tout en œuvre, en partenariat étroit avec l'Éducation nationale, pour faciliter le plus largement possible le retour des élèves en classe, tout en respectant scrupuleusement le protocole sanitaire. Retour sur les mesures prises par la ville.



Activité sportive à l'école Voltaire.

« **T**rès vite la ville a proposé à l'Éducation nationale de venir renforcer les équipes éducatives afin de permettre aux élèves de reprendre le chemin de l'école le plus largement possible, tout en respectant les consignes sanitaires », précise Kristof Domenech, conseiller municipal, délégué à l'éducation. Un pari rendu possible, car la ville a su anticiper le défi logistique de l'approvisionnement en masques comme en produits désinfectants, et a pu compter sur la qualité et la force de son service public à l'enfance et à l'éducation. Ainsi, de nombreux animateurs du périscolaire, mais aussi des éducateurs sportifs, des enseignants du CRC Erik Satie sont venus soutenir des équipes éducatives de l'Éducation nationale dès le

12 mai, en proposant des activités pendant le temps scolaire lorsque les élèves n'avaient pas classe.

Dispositif 2S2C et vacances apprenantes

Lorsque le gouvernement a annoncé la mise en place du dispositif 2S2C - Sport-Santé-Culture-Civisme, qui propose aux élèves des activités complémentaires, éducatives et ludiques avec des professeurs ou d'autres encadrants, la ville était déjà opérationnelle. Elle a donc naturellement intégré ce dispositif, qui devrait s'accompagner d'un soutien financier de la part de l'État. Ainsi, les Etaps*, les enseignants du CRC et les animateurs sportifs sont intervenus dans les groupes scolaires martinérois en fonction des demandes faites par

les directeurs et directrices des établissements. Une organisation effectuée en totale coopération avec l'Éducation nationale afin de répondre au plus près aux besoins des enfants. Au total, environ 200 écoliers d'élémentaire et de maternelle ont été pris en charge chaque jour par le personnel municipal durant le temps scolaire, et périscolaire, permettant une ouverture des écoles sur les amplitudes horaires habituelles (7 h 30 - 18 h).

Cette organisation exceptionnelle répond à une situation de crise liée à la pandémie et n'a pas pour objectif d'être pérennisée. Elle ne peut se suppléer aux missions portées par les professeurs des écoles. Pour l'été, la ville s'inscrit également dans le dispositif vacances

apprenantes, qui se déroulera la première semaine de juillet et la dernière semaine d'août. Le principe ? Des enseignants volontaires proposent du soutien scolaire de 9 h à 12 h sur les sites où ont lieu les accueils de loisirs, puis les enfants qui le souhaitent peuvent rejoindre les centres de loisirs et s'adonner aux activités proposées. Parce que l'éducation est l'un des socles fondamentaux de l'émancipation, la ville a déployé toutes ses ressources pour soutenir au mieux l'Éducation nationale face à l'enjeu que revêt la reprise de l'école. // GC

**Éducateur territorial des activités physiques et sportives.*

UNE CUISINE CENTRALE SE DÉCARCASSE !

L'été est généralement dédié aux grands travaux et la cuisine centrale municipale ne fait pas exception cette année. En effet, un important chantier d'agrandissement des chambres froides et d'installation de dispositifs mécanisés pour vider les marmites va être réalisé durant la période estivale. Cependant, la confection et les services proposés par cet établissement ne seront pas interrompus. Ils seront délocalisés à la ville d'Échirolles, qui prêter son matériel et ses locaux aux agents municipaux qui continueront ainsi à livrer leurs repas aux Martinérois. À terme, le dispositif de confection de repas en liaison froide* verra augmenter sa capacité pour relever des défis d'avenir, particulièrement en ce qui concerne le nombre de repas servis, en réponse à la demande croissante générée par l'arrivée de nouveaux habitants sur la commune. Mais aussi pour faire face à l'augmentation du portage à domicile à destination d'une population de plus en plus âgée. Fin août tout et tous seront donc opérationnels à la cuisine centrale pour confectionner, entre autres, les repas des enfants de maternelle et de primaire lorsqu'ils reprendront le chemin de l'école à la rentrée prochaine. // KS

**Méthode de conservation d'un produit entre sa fabrication et sa consommation consistant à en abaisser rapidement la température immédiatement après sa fabrication.*

La rectrice de l'académie en visite à Paul Langevin

Hélène Insel-Zadjela, la rectrice de l'académie de Grenoble, s'est rendue le 22 juin à l'école élémentaire Paul Langevin. L'occasion pour elle et son équipe de faire un point sur la reprise scolaire. « C'est une école en zone d'éducation prioritaire où il y a toujours eu un investissement des équipes enseignantes ainsi qu'un fort soutien de la ville avec qui nous avons travaillé en collaboration étroite, notamment lors de la mise en place du dispositif 2S2C. » // LM



Cure de jouvence pour la place de la Liberté

Située au cœur du Village, à deux pas de l'ancienne mairie et de la toute nouvelle miellerie pédagogique, la place de la Liberté retrouve ses appareils d'antan. D'importants travaux sont engagés pour une livraison prévue fin juillet, sous réserve des conditions météorologiques.



Elle fait partie du patrimoine martinérois avec son buste de Marianne entièrement remis à neuf, trônant fièrement au centre de ce lieu bien connu du Village. À quelques mètres de l'ancienne mairie, la place de la Liberté se pare, progressivement, de ses nouveaux atours. Le chantier, débuté en janvier dernier, se poursuit activement. Au total, 250 000 €, auxquels se sont ajoutés 40 000 €, ont été investis pour l'aménagement des abords de la future miellerie pédagogique. Arrêtée nette avec le confinement pendant deux mois et demi, l'opération a repris de plus belle dès le 25 mai : réfection des sols, travaux sur le réseau d'assainissement, végétalisation des espaces, création d'un parvis bicolore à base de béton désactivé...

Plus verte la place

L'objectif consiste à remettre cette esplanade sur un même niveau pour répondre aux normes d'accessibilité tout en respectant la nature du terrain et son caractère pittoresque. Des garde-corps ainsi que des mains courantes sont posés, sécurisant ainsi les accès, tandis qu'un jeu de marelle thermocollée ravira les tout-petits. Le projet, élaboré en prenant en compte les platanes centenaires qui sont conservés, fera la part belle à la végétation. Sur deux arbres coupés après expertise en raison de leur mauvais état de santé, cinq arbres supplémentaires seront plantés ainsi qu'une quinzaine d'arbustes. Le support du buste de Marianne en fonte qui a été rénové dans

le courant des derniers mois, sera égayé de plaques sérigraphiées en imitation Corten (acier rouillé) alors qu'une signalétique sera mise en place avec l'implantation d'un totem original et de deux panneaux reprenant les lignes de Marianne. En parallèle, le parking aux abords de ce lieu sera repris. Les travaux devraient s'achever d'ici fin juillet. Promeneurs, passants, pourront (re)découvrir ce lieu historique né en 1880. // LM

DES RUCHES ET DES ABEILLES...

La ville vient de livrer l'espace aménagé pour l'installation de son troisième rucher situé aux Anguisses au pied de la colline du Murier. Un terrain qu'elle met à la disposition d'une association locale : la Maison de l'abeille martinéroise. Les services municipaux ont aménagé et défriché un terrain inoccupé, propriété de la ville, dans le but de créer un espace dédié aux abeilles. Tous les accès et les cheminements ont été conçus pour faciliter le travail des apiculteurs de l'association. Cet espace n'est pas destiné au public, mais des déambulations à vocation pédagogique pourront s'y dérouler ponctuellement. Une dizaine de ruches expérimentales ont été disposées pour l'étude des essaims ou pour en faire des ruches d'élevage. Plusieurs sortes de ruches seront présentées : ruches sur hausses*, ruchettes** ou encore ruches-tronc***. L'abeille est un insecte fascinant et encore mystérieux à plus d'un titre. Son rôle est essentiel dans la pollinisation des espèces végétales et de fait, pour notre survie. La colline du Murier, quant à elle, est un réservoir foisonnant de variétés de plantes mellifères : tilleul, châtaignier, ronces ou trèfle blanc... Ces végétaux poussent en abondance sur le site du fait de la préservation de la colline et de ses richesses naturelles. C'est la raison pour laquelle les nombreuses abeilles présentes ont largement de quoi butiner. Le nombre de ruches installées sur les deux ruchers communaux n'excédera pas une quarantaine. Elles seront déplacées par roulement entre les deux lieux. Dans le même esprit de préservation de la biodiversité, la ville mettra bientôt en service une miellerie pédagogique située au Village dans l'ancienne mairie. // KS



*C'est la plus courante. De forme cubique, elle repose sur un socle qui la tient éloignée du sol.

**Elle contient la moitié des cadres d'une ruche ordinaire et sert au démarrage ou lors de la capture d'essaims.

***On la trouve généralement dans les Cévennes, elle est creusée dans une portion de tronc d'arbre. C'est la plus écologique !

Conseils municipaux des 9 et 30 juin

Adoption du règlement intérieur du Conseil municipal et du Compte administratif

Le deuxième Conseil municipal de la nouvelle mandature du maire, David Queiros, s'est déroulé le 9 juin, à L'heure bleue, afin de respecter les normes sanitaires en vigueur.

De nombreuses délibérations ont été adoptées concernant notamment l'organisation du Conseil municipal ou encore la fixation des indemnités du maire et des adjoints. Éclairage.

Une délibération a été prise afin d'adopter le règlement intérieur du Conseil municipal pour la nouvelle mandature. En vertu de l'article L 2121-8 du Code général des collectivités territoriales, pour les communes de 3 500 habitants et plus, le Conseil municipal établit son règlement intérieur dans les six mois qui suivent son installation. Ce règlement fixe les règles de fonctionnement de l'assemblée délibérante. La délibération a acté les modalités d'organisation budgétaire qui doivent se dérouler deux mois avant le vote du budget ; la consultation des projets de contrat de service public ou de marché ; les règles relatives aux questions orales des conseillers municipaux (présentation, examen, fréquence...) et les modalités d'expression, dans le bulletin municipal, des conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale. Le contenu du règlement intérieur est fixé librement par le Conseil municipal, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires.

Délibération adoptée à l'unanimité.



Les Conseils municipaux des 26 mai et 9 juin se sont déroulés à L'heure bleue en raison des consignes sanitaires liées à la pandémie.

L'article L 2121-22 du Code général des collectivités territoriales prévoit que le Conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil. Ainsi, trois commissions ont été créées : Éducation-services publics ; développement durable-cadre de vie ; ressources et moyens.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Deux délibérations ont été adoptées s'agissant de la fixation globale des indemnités des élus et des majorations applicables aux indemnités perçues par le maire, les adjoints et les conseillers délégués. Les indemnités du maire et des adjoints sont déterminées dans le cadre de plafonds définis selon le nombre d'habitants des communes. Pour les villes ayant une population allant de 20 000 à 49 999 habitants,

le plafond fixé pour l'indemnité du maire s'élève à 90 % du traitement de l'indice brut 1027 (soit 3 500,46 € brut/mensuel) et pour les adjoints, 33 % du traitement de l'indice brut 1027 (soit 1 283,502 € brut/mensuel. Après délibération, il a été acté que le maire percevra une indemnité de 40,5 % du traitement de l'indice brut, soit 1 575,21 € brut/mensuel. // GC

Délibération adoptée à l'unanimité.

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance se déroulera mardi 15 septembre à 18 h.

MÉTROPOLE

Soutenir l'économie et les bailleurs sociaux

Un soutien aux associations renouvelé

C'est le dernier Conseil métropolitain de la mandature. Organisé à huis clos le 19 juin en raison des consignes sanitaires liées au Covid-19 et diffusé en ligne, les élus de la Métropole ont pris plusieurs

délibérations, en particulier, destinées à soutenir l'économie locale. Parmi elles, des subventions aux associations DiGi* et Les HabLeS ont été actées pour cette année pour des montants respectifs de 13 000 € et de 20 000 €. L'association Les HabLeS,



Les HabLeS proposent un atelier par mois à l'écoquartier Daudet.

dont le cœur de métier est la promotion de l'habitat participatif, intervient notamment sur l'écoquartier Daudet en organisant des ateliers mensuels répondant à plusieurs objectifs : fédérer les personnes intéressées, les accompagner dans l'émergence de leurs projets de logement groupé, etc.

Délibération adoptée à l'unanimité.

*Domicile inter-génération isérois.

Adoption du Compte administratif

Le Conseil municipal du 30 juin a adopté le Compte administratif (CA) du budget 2019. Ce document reprend toutes les recettes et dépenses sur chaque section (fonctionnement et investissement) de l'année écoulée et certifie de la bonne exécution du budget primitif. Le CA donne une image fidèle de la santé financière d'une collectivité.



Les travaux au gymnase Voltaire avancent.

Le Compte administratif doit être adopté au plus tard le 30 juin de l'exercice suivant (31 juillet cette année en raison du Covid-19 et des élections municipales). Celui-ci est comparé au compte de gestion géré par le trésorier public. Ces deux documents doivent être parfaitement conformes. Puis, le CA est soumis, pour approbation, au Conseil municipal qui l'arrête définitivement par un vote.

Confortée dans sa bonne gestion par la Chambre régionale des comptes en 2019, la ville maintient un service public fort et de qualité et ce, malgré un contexte contraint pour les collectivités (baisse des dotations, réforme de la taxe d'habitation induisant une perte d'autonomie fiscale...). La ville continue d'accroître ses investissements en matière d'éducation, d'action sociale et d'aménagement.

Dépenses et recettes de fonctionnement en légère hausse

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 49,5 M€, en 2019, soit 0,97% de hausse par rapport à 2018. Cela s'explique par

l'augmentation des charges à caractère général (fournitures administratives, produits d'entretien, eau, électricité, chauffage, entretien de bâtiment...) en raison notamment de la hausse des tarifs des fluides (électricité, gaz, eau), d'une campagne importante contre la légionellose dans l'ensemble des bâtiments sportifs, de nouvelles contraintes réglementaires (loi Egalim). Les dépenses de personnel sont restées stables. S'agissant des recettes de fonctionnement, elle s'élève à 56,2 M€, en hausse de 1,29 %. L'année 2019 a connu une augmentation des produits des services (+2,52 %) liée, entre autres, à une plus grande fréquentation de la restauration scolaire, des accueils de loisirs... et à une progression exceptionnelle des droits de mutation (cession de la clinique Belledonne).

Dépenses et recettes d'investissement

Les recettes d'investissement concernent la couverture du besoin de financement, le virement de la section de fonctionnement, ainsi que le remboursement

par la Métropole d'une partie des taxes d'aménagement perçues entre 2015 et 2019. Les dépenses d'investissement, concernent, notamment, l'opération de remplacement des chaufferies du Murier et du centre Guy Môquet (sortie à 100 % du fioul pour la ville), la rénovation du gymnase Voltaire, et la poursuite des travaux de rénovation des groupes scolaires. Le résultat global de l'exercice 2019 est de + 4 387 643 €. L'excédent cumulé de fonctionnement servira prioritairement à financer l'investissement et les restes à réaliser (travaux en cours). En 2019, comme en 2018, la ville a financé la totalité de ses investissements sans emprunter. Le capital de la dette est en diminution de 3,1 M€. La ville poursuit son désendettement, ce qui lui permet d'augmenter sa capacité à financer ses investissements futurs. // GC

Délibération adoptée à la majorité : 30 voix pour, 7 voix contre. Réglementairement, le maire n'a pas participé à ce vote.

Un vœu en faveur du logement pour tous

Faisant suite à la lettre ouverte au gouvernement de la France urbaine et de l'Union sociale pour l'habitat, soutenue notamment par le maire David Queiros aux côtés des édiles de Grenoble, Échirolles et Fontaine, la Métropole a émis un vœu. Son but ? Accompagner les locataires et bailleurs sociaux suite à la pandémie. Le Conseil métropolitain

demande au gouvernement et au parlement, la revalorisation des APL avec une révision à la hausse de leur plafond d'attribution ainsi qu'un abondement urgent de l'État au Fonds de solidarité pour le logement (FSL). La Métropole préconise un plan national de soutien massif à l'habitat afin de renforcer la capacité des bailleurs sociaux comme privés, à construire, entretenir et rénover des logements de manière

ambitieuse et abordable. Elle propose, entre autres, un réabondement des dispositifs d'aide à la pierre, un rétablissement de la TVA à 5,5 % pour le parc social et l'instauration d'un fonds de soutien pour faire face aux impayés. La Métropole souhaite que l'État renforce et accélère les investissements en faveur de l'accessibilité des logements comme des copropriétés en difficultés. Un souhait

venant en complémentarité du dispositif "Plan initiatives copropriétés" dans le cadre duquel 65 copropriétés (martinoises comprises) du territoire métropolitain pourraient bénéficier d'une réhabilitation complète. // LM

Conclusions adoptées (95 pour, 17 contre, 6 abstentions).

L'intégralité des délibérations sur la metro.fr

11-15 ans

ADULTES ET ENFANTS !

La
pa

L'ÉTÉ EN PLACE

Stade Benoît Frachon



L'été en place, des activités à déguster

Inédit, ludique, c'est l'événement de cet été à ne pas manquer ! Pour la première fois sur la commune, une déferlante d'activités : graff, skate, initiation à la boxe ou encore à la capoeira, danse hip-hop...

L'été en place marque le coup d'envoi des vacances estivales, ouvert aux jeunes de la métropole, de 11 à 15 ans... sans parent !

Pour un été punchie, funky et cool ! La saison s'ouvre en grand avec un événement gratuit jusqu'alors inédit sur la commune et ouvert à l'ensemble des jeunes de 11 à 15 ans de la métropole. Se déroulant au stade Benoît Frachon du 7 au 25 juillet (du mardi au samedi), de 16 h à 20 h, *L'été en place* se veut un moment festif mixant, pour le plus grand bonheur des participants, des activités aussi variées que ludiques réparties sur huit espaces. Un plateau radio animera la manifestation tout du long, l'occasion de

découvrir ce média mais aussi la photo et la vidéo lors d'ateliers proposés par des professionnels. Vivez un été sportif comme jamais avec les cours d'initiation à la boxe, émerveillez-vous devant le football freestyle, mêlez arts martiaux et danse en vous essayant à la capoeira... et dévalez les rampes en skate ou vélo sur la zone Free style Air.

Besoin de souffler ? L'espace détente et lecture permettra à chacun d'appréhender les règles du jeu d'échecs, d'apprendre les bienfaits de pratiques ancestrales lors de

cours de wushu, tai-chi-chuan et qi gong ou tout simplement de s'évader dans les pages de bons livres mis à disposition par les bibliothèques en libre prêt. Amoureux de l'art, bonjour ! Laissez parler l'artiste qui sommeille en vous lors de sessions d'arts plastiques, d'apprentissage du dessin manga ou de la peinture. Et si l'appel du 7^e art se fait sentir, un atelier courts-métrages propulsera les participants dans la réalisation d'un premier clip. Slam, théâtre, hip-hop ont également toute leur place tout comme le graff, des cultures urbaines qui s'entrecroisent pour révéler toute votre créativité. Limité à 200 personnes par jour et pendant trois semaines, l'événement pour les 11 à 15 ans interdit aux parents, se veut avant tout un espace de partage, de découvertes et d'échanges dans le plus strict

respect des consignes sanitaires et de sécurité. Une belle parenthèse pour bien débiter la saison estivale. // LM

Plus d'informations :
www.saintmartindheres.fr
Inscription obligatoire
par téléphone au 04 76 60 90 64.



Ne laissez-vous tenter... par les activités d'été !

L'été est là, un été pas tout à fait comme les autres, qui porte l'empreinte des mois bouleversés par la pandémie de Covid-19, entraînant le confinement de la population, la fermeture des écoles, des équipements culturels et sportifs. Aujourd'hui, l'épidémie ralentit, et même si la vigilance reste de mise, les activités redémarrent, la vie reprend son cours.

Dans ce contexte incertain, où moins d'un quart des Français* (24 %) comptent partir en vacances, la nécessité de bouger, de s'amuser, de partager des moments en famille, entre amis, est plus que jamais nécessaire... Alors la ville s'est employée, encore plus fortement que d'habitude, à proposer un panel d'activités pour toutes les tranches d'âge... C'est en ce sens qu'a vu le jour *L'été en place*,

un événement d'envergure exceptionnel organisé jusqu'au 25 juillet au stade Benoît Frachon. Il s'adresse exclusivement aux jeunes de 11 à 15 ans de toute la Métropole. Au programme, stands d'activités culturelles, sportives, ludiques à partager entre amis et surtout sans parent ! En parallèle, les maisons de quartier invitent chaque jour un public intergénérationnel autour d'animations variées : marche active, yoga, théâtre, ateliers mosaïques, musical, créatifs... il y en a pour tous les goûts ! L'été à Saint-Martin-d'Hères, c'est aussi une bouffée de 7^e art, si bienvenue après la longue fermeture des salles obscures, avec cinq séances de ciné en plein air. C'est aussi plonger, se rafraîchir, à la piscine municipale ou encore faire découvrir aux tout-petits des parcours de jeux avec le dispositif *Jouons tout l'été à l'espace culturel René Proby*, organisé par le service petite enfance et le CCAS. De 0 à 99 ans, seul ou en famille, les

Martinéroises et les Martinérois pourront puiser au gré de leur humeur et de leur envie de quoi s'évader, se détendre, bouger, tout au long de l'été ! // GC

*Sondage OpinionWay - juin 2020.



Tout l'été pour jouer...

Un nouveau dispositif intitulé *Jouons tout l'été à l'Espace culturel René Proby* est mis en place par la ville et son CCAS. Au programme, des parcours de jeux élaborés par les professionnelles à destination des tout-petits de 0 à 4 ans et de leurs parents, une occasion pour venir jouer, découvrir, partager, ou juste faire une pause du 6 juillet au 21 août inclus, les lundis et vendredis matin de 9 h 30 à 12 h et les mercredis après-midi de 15 h 30 à 18 h. Différents espaces sont aménagés par tranche d'âge en fonction des besoins et des compétences des petits enfants. Les parents viennent passer un moment ludique et convivial en jouant avec leur enfant. Les professionnelles présentes sur les lieux leur ont préparé des jeux d'imitation comme un chantier avec tout le matériel nécessaire, une maison miniature ou des parcours de motricité. Des livres sur la parentalité sont, par ailleurs, mis à la disposition des familles. Pour ouvrir une parenthèse agréable, cet espace se veut un lieu de transition entre la maison et l'extérieur. L'enfant et le parent sortent de chez eux pour rencontrer d'autres petits et d'autres adultes. Ils passent un moment convivial leur permettant d'être conseillés par des professionnelles de la petite enfance. En raison de la crise sanitaire, cet espace de 400 m² recevra un nombre limité à trente personnes parents et enfants confondus. C'est la raison pour laquelle la participation à cette activité nécessite une inscription préalable auprès du service petite enfance. Des jeux et des jouets lavables ont été choisis avec soin par les professionnelles pour limiter les possibles contagions. Ils seront nettoyés et

désinfectés après chaque séance, ainsi que les locaux d'accueil. Les agents municipaux se mobilisent pour offrir un espace sécurisé et sécurisant où les bambins comme leurs parents pourront se détendre et s'amuser, tout en échangeant autour des questions relatives aux tout-petits. // KS



Un bol d'air pour le 7^e art !

La nuit est tombée, une douce fraîcheur estivale baigne l'atmosphère, le projecteur s'enclenche, le film peut commencer... Pendant l'été, le 7^e art se partage en plein air, avec cinq séances programmées dans autant de lieux différents de la commune. Le football féminin a ouvert le bal avec la projection de *Comme des garçons* de Julien Hallard, le 7 juillet au parc Pré Ruffier. Puis, ce sera au tour de Bertrand, Marcus, Simon, Laurent, Thierry... de mettre toute leur énergie dans une discipline jusqu'à propriété de la gent féminine : la natation synchronisée, dans le film émouvant et plein d'humour de Gilles Lellouche, *Le Grand Bain*. Il sera diffusé le jeudi 16 juillet à 21 h 30, place Karl Marx. Le 23 juillet à 21 h 30, au terrain de sport Henri-Maurice, le public suivra avec le sourire le parcours de Yao un jeune garçon de 13 ans, vivant au nord du Sénégal, prêt à tout pour rencontrer son héros, Seydou Tall, un célèbre

acteur français. Yao de Philippe Godeau est une délicieuse comédie familiale, portée par l'interprétation d'un Omar Sy au sommet de sa forme. Le 19 août à 21 h, place Rosalind Franklin, les spectateurs pourront découvrir le premier long-métrage de Fabrice Benchaouche, *Timgad*. Le film relate le parcours de Jamel, archéologue français franco-algérien, qui vient pour effectuer des fouilles sur les sublimes ruines romaines du village de Timgad et qui sera propulsé entraîneur de foot de l'équipe locale. C'est avec *Les Invisibles*, de Louis-Julien Petit que s'achèveront les séances de l'été, vendredi 28 août à 21 h, au Parc Jo Blanchon. Une chronique sociale pleine d'humour et d'espoir, à ne pas manquer. // GC

Les séances sont gratuites et annulées en cas de pluie. En attendant la projection, des animations sportives sont proposées par le service des sports de 17 h à 20 h.

PROGRAMMATION DE PROXIMITÉ - MAISONS DE QUARTIER

Mercredi 15 juillet

>>> *Les passants à Paillettes*
reprises pour voix, guitare et ukulélé

// Fernand Texier - 17 h 15
// Gabriel Péri - 20 h

Jeudi 16 juillet

Bal cosmopolite
Pierre-Jules Billon,
Clément Robin

// Romain Rolland - 17 h 15
// Paul Bert - 20 h

Mercredi 22 juillet

Bal cosmopolite
Pierre-Jules Billon,
Clément Robin

// Gabriel Péri - 17 h 15
// Place Karl Marx - 20 h

Jeudi 23 juillet

Archères
relecture pop de Mona Chollat

// Paul Bert - 17 h 15
// Romain Rolland - 20 h

Lundi 27 juillet

Archères
relecture pop de Mona Chollat
// Louis Aragon - 19 h

Mercredi 29 juillet

Archères
relecture pop de Mona Chollat
// Place Karl Marx - 17 h 15
// Gabriel Péri - 20 h

Jeudi 30 juillet

Archères
relecture pop de Mona Chollat
// Romain Rolland - 17 h 15
// Paul Bert - 20 h



Les spectacles et les animations proposés en soirée de 17 h à 20 h ont lieu même durant la fermeture des maisons de quartier.

Fermeture des maisons de quartier durant l'été

Fernand Texier (04 76 60 90 24) :
du 20 juillet au 1^{er} août

Paul Bert (04 76 24 63 56) :
du 27 juillet au 8 août

Louis Aragon (04 76 24 80 10) :
du 1^{er} au 8 août

Gabriel Péri (04 76 54 32 74) :
du 3 au 15 août

Romain Rolland (04 76 24 80 10) :
du 10 août au 22 août

L'été dans les maisons de quartier

Les maisons de quartier ont déployé des trésors d'inventivité et de créativité pour offrir aux habitants de tous les âges des animations variées et originales. Avec une nouveauté cette année, la mise en place en fin de journée de rendez-vous culturels et sportifs organisés en partenariat avec les services municipaux des sports et du spectacle vivant. Ces temps se déroulent de 17 h à 20 h, tous les lundis à la maison de quartier Louis Aragon, les mercredis dans les maisons de quartier Fernand Texier et Gabriel Péri et les jeudis dans les maisons de quartier Romain Rolland et Paul Bert. Au menu, *Bal cosmopolite*, comptoir ambulant avec le Studio du petit bonheur ou encore des concerts. En journée, des ateliers de sophrologie parent-enfant, de la gym douce pour les seniors, des cafés échanges, de la marche active, des visites de la Maison de l'abeille martinéroise ou encore des randos urbaines sont proposés durant tout l'été. En partenariat avec le Centre des arts du récit, la médiathèque ou encore le service environnement, ces animations sont des temps d'échange et de découverte pour tous les publics. // GC

Pour découvrir le programme détaillé des activités proposées, rendez-vous dans les accueils des maisons de quartier ou sur le site internet de la ville, saintmartindheres.fr.

Attention, pour participer aux différents ateliers/animations, une inscription à la maison de quartier est nécessaire, le nombre de personnes étant limité à dix, compte-tenu des préconisations sanitaires.

Jetez-vous à l'eau !

La fraîcheur, un appel récurrent sous le soleil estival qui incite à se rapprocher de lieux offrant ce plaisir. Dès le 1^{er} juillet et jusqu'au 30 août, de 10 h à 19 h, la piscine municipale ouvre ses portes avec une organisation entièrement revue, la pandémie étant encore dans tous les esprits ! Pour cette saison, sa capacité d'accueil passera de 300 personnes à 100, avec une durée limitée de 2 heures maximum (au lieu de trois habituellement). Le tarif de l'entrée a été adapté en conséquence. L'équipe est renforcée avec six agents de médiation (contre 2 à 4 personnes en temps normal), tandis qu'un nettoyage des zones de contact et des vestiaires est effectué quotidiennement dans le plus strict respect des normes sanitaires en vigueur. L'occasion de piquer une tête et de s'amuser en toute sécurité et convivialité ! // LM

Plus d'informations sur le site de la ville saintmartindheres.fr



© C.C.C.



L'Été Oh ! Parc, à Grenoble

Du 5 juillet au 30 août, c'est le retour de l'Été Oh ! Parc, un événement gratuit au cœur du parc Paul Mistral à Grenoble. Redécouvrir sous le soleil de l'été tous les plaisirs de la vie en société : c'est la philosophie de l'Été Oh ! Parc, animé par une soixantaine d'associations. Au total, plus de 500 ateliers ont été concoctés dans le but d'enchanter notre été. Et il y en a pour tous les goûts, tous les âges et pour tous les jours ! Jeux, ateliers, lectures, chant, arts du cirque, baseball, aikido, golf hors-piste, urban training, escalade dans les arbres ou accrobranche, danse... Et surtout de belles rencontres ! //

Programme sur place ou sur grenoble.fr



© C.C.C.



© C.C.C.

Flânons tous au parc !

Pour animer cet été pas comme les autres, l'accent va être mis sur des pratiques individuelles. En effet, le Challenge inter-quartiers est remplacé par une nouvelle animation intitulée "Un après-midi au parc", qui invite les Martinérois à venir se divertir tout en respectant les mesures sanitaires en vigueur et la distanciation. Ces animations gratuites, ludiques et intergénérationnelles se dérouleront de 17 h à 20 h le lundi 13 juillet au parc Pré-Ruffier et le mercredi 12 août au parc Jo Blanchon. La ville organise ces deux espaces où plusieurs stands sont aménagés, les animations étant assurées par des agents municipaux. Le public (à partir de 6 ans) pourra s'essayer au rodéo sur le taureau

mécanique. Quatre trampolines dont l'usage est sécurisé par des harnais munis d'élastiques sont accessibles au cours des deux après-midi et pour chacun des sites. Un petit théâtre de Guignol proposera aux enfants trois représentations de marionnettes de quarante-cinq minutes chacune, ceci afin que le plus grand nombre de personnes puisse assister au spectacle. Les amateurs de jeux et d'équilibre disposeront en outre d'un parcours de mini-golf pour l'après-midi du 13 juillet à Pré-Ruffier, ou d'une slackline* le 12 août au parc Jo Blanchon. Pour que ces après-midi festives se déroulent dans la bonne humeur, une déambulation en chants et en musique

réalisée par Les Noodles viendra mettre son grain de sel décalé, de quoi donner la bougeotte et, pourquoi pas, l'envie de danser aux grands comme aux plus petits ! // KS

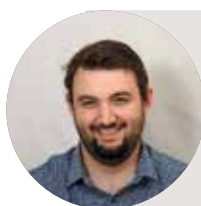
**La slackline de l'anglais "ligne lâche", est une pratique sportive apparentée au funambulisme. Elle s'en distingue par l'utilisation d'une sangle plate en polyester tendue entre deux points d'ancrage et se pratique sans balancier.*



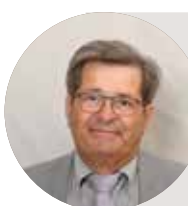
© C.C.C.



Majorité municipale



Jérôme Rubes
Communistes
et apparentés



Giovanni Cupani
Socialiste



Thierry Semanaz
Parti de gauche

Le service public de proximité, une nécessité

Nous remercions les électeurs et électrices qui ont fait le choix de nous accorder largement leur confiance dès le premier tour des élections municipales et ont prouvé ainsi leur attachement à nos valeurs politiques.

C'est pour nous un encouragement précieux, un socle de légitimité et aussi de responsabilité.

Vous avez exprimé votre désir de poursuivre la dynamique qui anime notre ville depuis 2014 incarnée par David Queiros. Le mandat s'ouvre dans un contexte particulier avec une crise sanitaire gérée de manière anxiogène par le gouvernement et le président de la République. L'état a été absent du quotidien de nos habitants sauf pour contrôler les déplacements. Ce n'est pas l'État qui est resté en contact avec les familles et les personnes isolées pendant le confinement. Ce n'est pas l'État non plus qui a fourni et distribué des paniers alimentaires ainsi que des chèques alimentaires pour les plus précaires. C'est encore moins l'État qui a permis à chaque Martinérois d'avoir un masque fonctionnel, gratuit, dès le 11 mai.

C'est l'équipe municipale et les agents des services publics locaux qui ont dû faire face.

Je souhaite exprimer tout mon respect pour nos agents publics de Saint-Martin-d'Hères qui ont su incarner les valeurs de la fonction publique au quotidien quel que soit leur métier. Tous cela prouve la nécessité impérieuse du service public et des fonctionnaires mis à mal depuis des années par ce gouvernement.

Les Martinérois par leurs votes ont exprimé un soutien massif à la proximité et à la solidarité que nous incarnons.

La reprise

Après un confinement de trois mois et plus pour certains, le retour à la vie de tous les jours se présente comme une dure réalité. Le 30 juin, le Conseil municipal a voté le compte administratif faisant apparaître la bonne gestion effectuée par les élu(e)s du précédents mandat. Celle-ci été reconnue par les électeurs puisqu'ils nous ont renouvelé leur confiance en votant, sans appel, pour la liste menée par David Queiros pour les 6 ans à venir.

Les mois de juillet et août doivent être mis à profit en prenant en compte les conséquences sanitaires, sociales et environnementales liées aux conséquences du Covid-19. Nous demandons aux Martinérois de bien vouloir respecter les gestes barrières et de prendre soin de leur santé. Sans être pessimiste, mais voyant les comportements de certaines personnes, nous devons craindre une deuxième vague.

Nos réflexions doivent porter sur :
« Comment vivre à Saint-Martin-d'Hères dans de bonnes conditions pour tous. »

Plusieurs questions nous sont posées :

- Le logement : ils sont toujours trop petits et on en manque.
- Les espaces verts : pas assez nombreux et pas assez diffus.
- Les pistes cycles : à développer.

Nous arrêtons cette liste à la Prévert car nous sommes conscients des nouvelles données imposées par cette pandémie.

Nous, élu(e)s socialistes, ferons face à tous ces problèmes qui perturbent notre vie quotidienne. Ces mois estivaux sont aussi l'occasion de se retrouver en famille et de passer d'agréables moments.

Nous comptons sur vous et vous donnons rendez-vous dès le mois de septembre afin de travailler ensemble pour le bien-être de tous.

Bonnes vacances à tous !

Tant et tant de choses à vous dire...

Une période de 6 mois, sans avoir à nous adresser à vous, cela ne s'était jamais vu !! En effet, cette crise sanitaire sans précédent, nous a conduit à rester silencieux.

Dans ce laps de temps, nous avons (la majorité municipale) été réélus aux commandes de notre ville. Nous vous en remercions. Nous essaierons d'être à la hauteur de la tâche que vous avez bien voulu nous confier.

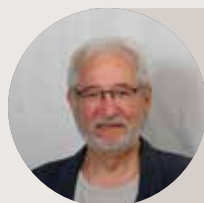
Je profite de ce papier, en toute humilité, pour vous faire savoir que nous sommes particulièrement fiers de la manière dont nous avons, nous, ville de Saint-Martin-d'Hères, géré cette crise sanitaire et sociale. Nous avons fait le choix du maintien – autant que faire se peut – du service public que ce soit pour nos enfants, nos jeunes, nos adultes et nos anciens. Nous voulons, en votre nom, remercier l'ensemble des agents des services municipaux qui ont œuvré, avec ferveur, à pouvoir apporter des solutions aux familles les plus en difficultés ou aux enfants les plus dans le besoin éducatif.

Nous avons devant nous une crise économique terrible qui s'annonce. Nous mettrons tout en œuvre (avec nos moyens communaux, évidemment) pour être aux côtés de ceux qui en souffriront le plus.

Nous avons pu aussi constater, lors des récentes élections municipales une déferlante écologiste et sociale. La prise de conscience des citoyens, que la pandémie pouvait être aussi due à nos modes de vie dénués d'intérêt pour notre bien le plus cher -notre planète-, est enthousiasmante et porteuse d'espoir.

C'est sur cette note positive que nous vous souhaitons un été le meilleur possible.

Minorité municipale



Georges Oudjaoudi
Solid'Hères



Philippe Charlot
SMH demain



Mohamed Gafsi
Les Républicains

Le temps viendra

Merci chaleureusement aux 1 199 martinérois-es qui ont accepté de se déplacer et voter pour un nouveau souffle de démocratie dans notre ville.

À entendre la majorité nous aurions reçu une "raclée" aux élections. En fait c'est la démocratie qui l'a reçue le 15 mars. Les consignes, répétées avec force par le gouvernement, de rester chez soi ont eu un écho certain après des électeurs. En particulier, nombre de nos électeurs ne sont pas venus voter et l'abstention a atteint le sommet des 70 %. La majorité actuelle forte de 16 % des inscrits à l'élection va régner sans partage. Le début de ce mandat a été significatif. Hautaine, méprisante, elle a rejeté tous nos amendements au règlement intérieur qui ne proposaient qu'un peu plus d'efficacité au fonctionnement de la démocratie communale. Elle fait paraître un journal en évinçant notre expression légitime, et réduit les commissions de 5 à 3. Au dernier conseil municipal elle nous gratifie de noms d'oiseaux, voire d'insulte (malhonnêtes !) au seul prétexte que nous ne partageons pas ses analyses. Les 6 années de gestion hégémonique de cette majorité s'annoncent difficiles pour nous. Nous avons fait campagne autour d'un programme. Nos convictions restent entières : prendre soin de tous et toutes, ancrer la Transition écologique, soutenir une Démocratie vivante. Elles nous serviront de références pour nos analyses, nos propositions et nos critiques. Nous restons confiants dans leur actualité et leur pertinence. D'autres villes importantes y ont répondu favorablement, le temps viendra où Saint-Martin-d'Hères les adoptera.

georges.oudjaoudi@saintmartindheres.fr

Vigilance contre reniement

Dans un contexte de crise sanitaire qui n'a pas permis une expression sereine de la démocratie et a conduit à une très forte abstention les Martinérois ont décidé de reconduire la majorité sortante. Nous tenons d'abord à remercier toutes les électrices et tous les électeurs qui ont choisi de voter pour le collectif SMH Demain.

La faible participation a pour conséquence que la majorité n'a reçu les suffrages que d'un électeur inscrit sur six et d'à peine un habitant sur treize. C'est inquiétant ! Le maire a lui-même reconnu qu'il serait, au vu de ces résultats, un maire "modeste". Mais, dès le premier conseil municipal, la majorité a rejeté en bloc toute proposition d'avancée démocratique permettant d'inclure les Martinérois dans la prise de décision.

Durant sa campagne, le maire expliquait l'importance de l'éducation et de la jeunesse (premier engagement), mais il n'a ensuite nommé qu'un simple conseiller délégué aux affaires scolaires et à l'enfance, et a complètement marginalisé la jeunesse en ne lui allouant qu'un simple conseiller avec mission. Quant à la sécurité, sujet qui préoccupe tant de Martinérois et neuvième engagement de la majorité, plus aucun élu ne sera en charge du dossier.

Quel mépris des habitants ! Le monde change mais pas les habitudes de la majorité communiste.

Grâce à notre action, lors du premier conseil les frais de représentation du maire ont été réduits à des dépenses plafonnées et justifiées. La vigilance sera le cœur de notre mandat d'élus d'opposition.

philippe.charlot@saintmartindheres.fr

COVIDÉLECTION !

Le 15 mars dernier ont eu lieu le premier tour des élections municipales à Saint-Martin-d'Hères dans un contexte que je n'ai plus à expliquer et qui ont vu l'équipe sortante communiste remporter cette dernière avec un peu plus de 2 800 voix, soit 53 % des exprimés.

Près de 40 000 habitants, 16 000 inscrits sur les listes électorales et 70 % d'abstention font que le maire a été élu avec 15 % des inscrits ce qui représente 7 % de la population martinéroise.

Malgré cela, cette élection au regard de la fréquentation si elle est tout à fait légitime pose un problème de démocratie, notamment pour ceux qui avaient décidé de voter et qui se sont abstenus de peur d'être contaminés par le Covid-19.

Il va s'agir désormais et pour les 6 prochaines années de continuer à défendre vos intérêts ainsi que les intérêts de la commune face à une équipe renforcée au conseil municipal.

En effet, alors qu'en 2014 nous avions pu remporter 4 sièges au conseil municipal et un siège à la métropole, nous ne siégerons plus à la métropole et je siégerai désormais seul au conseil municipal face au 31 élus de la majorité.

Il va sans dire que la tâche sera rude tant les dossiers qui seront traités durant ce mandat seront nombreux et compliqués, mais ma volonté de servir notre commune avec une opposition constructive reste intacte.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances et surtout de ne pas oublier que la fin du confinement n'est surtout pas la fin de la pandémie.

mohamed.gafsi@saintmartindheres.fr

De manière générale, éviter les rassemblements,
limiter les déplacements et les contacts



Rappel des gestes barrières



Se laver les mains
très régulièrement
ou utiliser une solution
hydroalcoolique



Distance physique d'au moins 1,5 m.
Entrez une personne à la fois
dans le bureau en respectant
cette distance physique



Saluer sans se serrer
la main, éviter
les ambrassades



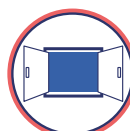
Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



Désinfecter régulièrement
les objets manipulés,
les surfaces ainsi que
les points de contact



Aérer régulièrement,
toutes les 3 heures
pendant 15 min,
les pièces fermées

QUAND ET COMMENT SE LAVER LES MAINS ?

Se laver les mains **à son arrivée, à son départ, et régulièrement dans la journée.**
Favoriser le lavage des mains **eau + savon** plutôt que les solutions hydroalcooliques
(réservées aux situations où il n'y pas la possibilité de se laver les mains).



1
Se mouiller
les mains avec
de l'eau tiède



2
Appliquer
du savon



3
Se laver pendant
au moins
20 secondes



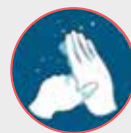
Paume et dos
de chaque
mains



Entre les
doigts



Sous les
ongles



Les
pouces



4
Bien rincer
les mains



5
Bien sécher les mains
avec un essuie-tout
à usage unique

Patricia Borel

De la publicité... aux Restos du cœur

La publicité mène à tout. Pour preuve, le parcours riche et singulier de Patricia Borel, jeune retraitée très, très active, toujours en quête de liberté, portée par l'envie de rencontrer des personnes différentes, d'être utile aux autres et de partager des moments pleins de sens avec eux.

Patricia Borel est une bourlingueuse, dynamique et enthousiaste qui, il y a vingt ans, a posé ses valises sur le sol martinérois. Née en Normandie, elle a grandi, au gré des affectations de son père militaire, en région parisienne où elle a commencé sa carrière dans une agence de publicité dans les années 1980. Un jour, elle a pris conscience que cette vie trépidante ne lui convenait plus et décide de répondre à une annonce pour aller travailler à Marseille, où elle débarque ne connaissant personne ! Qu'importe, elle relève le défi avec brio. C'est d'ailleurs au cours de ses trois années passées dans le Sud qu'elle rencontrera son futur époux... qu'elle suivra par la suite pour venir habiter la région grenobloise. Aimant la randonnée et le sport, elle participe activement à la rédaction du guide de l'Afrat* un ouvrage spécialement réalisé pour les 30 ans de cette structure. « Les métiers que j'ai exercés ici et là comme conceptrice-rédactrice, ou cheffe de publicité étaient des postes très prenants, j'avais l'impression de ne plus avoir de vie personnelle, j'avais envie de me rendre au travail à pied. » C'est ainsi qu'elle intégrera une agence de communication géroise durant dix-huit années. À 60 ans, elle décide de prendre sa retraite, mais cela ne l'empêche pas d'être toujours animée par cette insatiable curiosité qui la caractérise. « Quand on prend une décision, on est dans une phase d'action qui vous réussit souvent » appuie-t-elle encore avec un large sourire. Bien entendu, le temps de la retraite venu, elle ne reste pas pour autant immobile et cherche un « petit job pour améliorer l'ordinaire ». Elle va jusqu'à proposer ses services et ses compétences en tant que bénévole à la Maison communale ! « Au départ de mes enfants, je n'avais qu'une peur, me sentir inutile. Alors, j'ai cherché un moyen pour continuer à avoir du lien social, pour découvrir quelque chose

“ J'ai envie d'aider les gens, de m'ouvrir à des personnes que je n'aurais jamais côtoyées sans cet engagement. ”

de différent de ma vie professionnelle. Mon rêve : pouvoir vivre à un autre rythme en ne faisant que des choses qui me plaisent... » Et des choses qui l'animent, il y en a énormément, de la salsa qu'elle pratique pendant huit années, en passant par le sport et les voyages. Alors, après un temps de réflexion, elle se lance dans une formation de secouriste et réussit son diplôme. Elle assurera plusieurs permanences en tant que bénévole lors d'événements municipaux : Fête du parc, Bal de la Liberté, ou encore feu d'artifice du 14 juillet. Depuis 18 mois, elle a rejoint les rangs des bénévoles à l'antenne des Restos du cœur, à Gières. « J'ai envie d'aider les gens, de m'ouvrir à des personnes que je n'aurais jamais côtoyées sans cet engagement. » La relation de partage qui s'instaure, tant avec les autres volontaires de l'équipe qu'avec les gens qu'elle rencontre, lui a permis une prise de conscience des difficultés de ce public. « C'est, pour moi, un enrichissement personnel, un échange fructueux qui, je crois, apporte énormément aux deux parties » enchaîne-t-elle. « J'apprends beaucoup au contact des bénévoles de tous horizons : des retraités, des jeunes qui s'investissent. Les Restos du cœur sont un tremplin fait de convivialité et de besoins à combler, d'autant plus perceptibles en période de confinement, et actuellement. Nous avons énormément été sollicités et avons dû trouver des solutions pour poursuivre nos missions auprès des plus défavorisés, très durement impactés dernièrement. » C'est sans conteste que cette femme pleine de vie, au sourire radieux, sait apporter du réconfort à tous ceux qu'elle croise dans le cadre de son implication humaniste et humanitaire au sein de l'équipe des bénévoles des Restos du cœur. // KS

*Organisme de formation aux métiers de la montagne basé à Autrans dans le Vercors.

Saint-Martin-d'Hères en scène

Sortez, croquez la saison à pleines dents !

La programmation 2020-2021 entre en scène avec un florilège de spectacles oscillant entre la danse, le théâtre et la musique. Un voyage éclectique où le spectacle vivant questionne cette quête incessante de soi, rend hommage à la fureur de vivre, celle qui permet de se relever, toujours, pour trouver sa place. Ouvrez les yeux, regardez et laissez-vous porter par la magie de la scène. Que le spectacle commence !



Batlik à L'heure bleue le 15 octobre.

28 spectacles programmés à L'heure bleue. et à l'Espace culturel René Proby

© Pierrick Guidou

Saint-Martin-d'Hères en scène, qui regroupe la programmation de L'heure bleue et de l'Espace culturel René Proby, invite les spectateurs à un voyage pluridisciplinaire, avec une attention particulière aux écritures francophones contemporaines, au public jeune et au soutien à la création. Une saison enrichie par de nombreux partenariats, avec l'université Grenoble-Alpes, Mon Ciné, le CRC Erik Satie, les Arts du récits ou encore Citadanse. Une programmation équilibrée entre la musique et le théâtre, matinée de danse urbaine, avec le Festival Hip-hop don't stop. Une trentaine de spectacles à découvrir ! En voici quelques-uns pour donner l'eau à la bouche...

Détours musicaux

Rendez-vous est donné à l'auteur-compositeur-interprète Batlik qui, avec son 12^e album, trace sa route en dehors des sentiers battus, posant un regard éclairé sur le monde qui nous entoure. Artiste indépendant – il a créé son propre label "À brûle-pourpoint" en 2007 – le plus prolifique de la chanson française, puisqu'il a produit près d'un disque par an depuis une quinzaine d'années. Il revient avec un nouvel album *L'art de la défaite*. Le chanteur rend hommage au philosophe, poète Emil Cioran, où chacune de ses chansons évoque une thématique abordée par l'écrivain. Sur scène, Batlik livre un concert lumineux avec en première partie Sages comme des sauvages, un quatuor

inclassable, se jouant des langues et des frontières (le 15 octobre).

Sur les rives des origines...

Coté théâtre, c'est le rapport aux origines, à son histoire qui sera interrogé dans *Désobéir*. Une pièce féministe et engagée. La metteuse en scène, Julie Berès, a collecté, en Seine-Saint-Denis la parole de jeunes femmes de première, deuxième et troisième génération de l'immigration, questionnées sur leur lien à la famille, la tradition, la religion, la sexualité, l'avenir... Quatre comédiennes incroyables portent ces témoignages avec une énergie contagieuse. Elles nous interpellent, dansent, s'expriment et se révèlent (le 24 novembre). Parcours de vie, quête de liberté, recherche de soi, des thèmes que l'on retrouve aussi dans la pièce *Anguille sous roche*. À la croisée du théâtre et de la musique, une comédienne et une musicienne embarquent le spectateur dans le parcours d'une jeune femme migrante. Un récit sublime, adapté du roman du jeune écrivain comorien, Ali Zamir, prix Senghor en 2016. *Qui est-on, d'où venons-nous ?* Les acteurs belges Gregory Carnoli et Hervé Guerrisi ont réuni récits et témoignages pour les croiser avec la science et questionner la notion d'origine et d'identité, dans la pièce *L.U.C.A.* Entre théâtre documentaire, conférence acoustique et espace de résistance, ce spectacle fait l'éloge de la diversité. Les plus jeunes spectateurs pourront se régaler avec le

spectacle de Chloé Lacan, *La pêche au bonheur*. Laissez-vous embarquer par le ukulélé et les percussions et écouter l'histoire d'une petite bonne femme qui grandit, aime, tombe et recommence... Une heure de délicatesse, de générosité et de douceur, à savourer en famille sans modération (mercredi 2 décembre) !

La saison 2020-2021, ce sont aussi des chansons jubilatoires et poétiques avec le groupe Des fourmis dans les Mains, un ciné-concert avec *La mécanique des roches*, les mots de Boris Vian chantés par Debout sur le Zinc ou encore ceux de Gainsbourg avec le spectacle musical *Gainsbourg for kids*, et plein d'autres pépites à découvrir tout au long de la saison. Alors, laissez-vous tenter ! // GC

Programmation en ligne sur culture.saintmartindheres.fr



Désobéir, le 24 novembre à L'heure bleue.

© Willy Vainqueur

Délivrez-vous, c'est l'été !

À l'heure où la plupart des espaces de la médiathèque ont rouvert, les bibliothécaires s'affairent dans l'ombre pour concocter des surprises estivales aux lecteurs, tout en respectant les règles sanitaires.



© Shutterstock

Dès le 9 juin dans les médiathèques Paul Langevin et André Malraux et à partir du 16 juin dans l'espace Gabriel Péri, des mesures sanitaires ont été prises pour permettre à nouveau aux usagers d'emprunter livres, CD ou DVD en toute sécurité. Parallèlement au passage aux horaires d'été, ces mesures vont être allégées. Dorénavant, les personnes pourront circuler librement dans les locaux, utiliser les ordinateurs et devront être munies obligatoirement d'un masque. Du gel hydroalcoolique sera à leur disposition à l'entrée de chaque espace. Et autre bonne nouvelle, l'espace Romain Rolland rouvrira ses portes pour un mois à compter du 1^{er} juillet ! Les horaires d'été seront appliqués à cette même date pour tous les espaces et ce, jusqu'à leur fermeture

annuelle. Les quatre espaces de la médiathèque reprendront leurs horaires habituels dès le 25 août. En attendant, chaque structure propose au public des horaires d'ouverture différents, la matinée ou la fin d'après-midi étant privilégiée, car les climatisations ne peuvent être actionnées en raison de la pandémie. Les animations habituelles seront remplacées par des nouveautés privilégiant le plein air : lectures publiques le matin, dans le jardin à l'espace André Malraux les 17 et 24 juillet, ainsi que la possibilité d'emprunter des "colis surprises" réalisés par les bibliothécaires de cette antenne pour découvrir, lire et se distraire pendant les vacances. Un après-midi plein air de solidarité au service du climat, en partenariat avec plusieurs services de la ville, a été proposé

aux habitants le 1^{er} juillet place Karl Marx avec, entre autres, une lecture du roman de Jean Giono : *L'homme qui plantait des arbres* et une visite botanique interactive pour apprendre le nom des arbres ombrageant la place, organisée par le secteur du Patrimoine.

Les modalités d'emprunt restent inchangées et les durées sont rallongées comme chaque année à cette période, les livres pouvant être rendus à l'espace Paul Langevin tout l'été. Trois espaces seront fermés à partir de fin juillet pour leur traditionnelle pause estivale. L'espace Paul Langevin, quant à lui, restera ouvert "à la fraîche" durant l'été pour vous permettre de vous adonner au voyage immobile avec bonheur. // KS

LES COUPS DE CŒUR DES MÉDIATHÉCAIRES



>>> **Sans foi ni loi** Marion Brunet, Ed. Pocket jeunesse Dans l'Ouest américain des années 1920, la cavale d'une hors-la-loi indomptable et libre avec l'adolescent qu'elle a kidnappé.



>>> **Wallop par Chk Chk Chk** Musique On avait laissé la troupe dance-punk américaine avec Shake The Shudder. Deux ans plus tard, "ils en remettent une couche" avec ce nouvel opus.



>>> **Le charme secret de notre graisse** Dr Mariëtte Boon & Pr Liesbeth van Rossum - Ed. Actes Sud - Aucun organe n'est aussi méconnu que notre graisse corporelle. Pour tout apprendre sur le tissu adipeux, dans la veine du Le charme discret de l'Intestin.



>>> **La valise** Chris Naylor-Ballesteros, Album dès 5 ans, Ed. École des Loisirs Qui aurait cru que cette mystérieuse valise ne renfermait pas seulement des objets mais toute une vie ? L'auteur aborde subtilement des thèmes sensibles comme l'immigration, l'étranger.



>>> **Envole-moi** Sarah Barukh, Ed. Albin Michel L'auteure de Elle voulait juste marcher tout droit, nous plonge au cœur de l'adolescence et de ses stigmates. //

MÉDIATHÈQUE : HORAIRES D'ÉTÉ

Espace Paul Langevin ouvert tout l'été

>>> du 1^{er} juillet au 22 août

Mardi, mercredi, vendredi de 9 h à 12 h et de 17 à 19 h
Samedi de 9 h à 12 h et de 14 à 18 h

Espace André Malraux

>>> ouvert du 1^{er} au 25 juillet

>>> Fermeture annuelle

du 28 juillet au 22 août inclus

Du mardi au samedi de 9 h à 12 h

Espace Gabriel Péri

>>> ouvert du 1^{er} au 25 juillet

>>> Fermeture annuelle

du 28 juillet au 22 août inclus

Mardi, mercredi, vendredi, samedi de 9 h à 12 h

Espace Romain Rolland

>>> ouvert du 1^{er} au 25 juillet

>>> Fermeture annuelle du

28 juillet au 22 août inclus

Mardi, mercredi, vendredi de 9 h à 12 h et de 17 à 19 h
Samedi de 9 h à 12 h //

Mon Ciné à la croisée des regards

Du 15 au 28 juillet, Mon Ciné fête l'été avec une programmation toujours aussi éclectique soulevant de nombreux thèmes d'actualité. Du 15 au 21 juillet, *Brooklyn Secret*, d'Isabel Sandoval, conte l'histoire d'amour d'une immigrante philippine aux États-Unis, tandis qu'*Abou Leila* d'Amin Sidi-Boumedine (du 22 au 28 juillet), nous emmène dans une traversée du désert. En Algérie, deux amis d'enfance traquent un dangereux criminel, Abou Leila, dans le Sahara. Une quête qui révélera leur vraie nature. Autre destin, celui de Jeanne, une timide jeune femme travaillant comme gardienne de nuit dans un

parc d'attraction. La réalisatrice Noémie Merlan livre une histoire touchante et surprenante avec *Jumbo* (du 15 au 21 juillet) où la protagoniste développe progressivement des sentiments pour l'attraction phare du parc. Une programmation qui se conclut en beauté avec *Camille* (du 22 au 28 juillet) de Boris Lojkine, mettant en lumière la (fin de) vie de la photojournaliste Camille Lepage jusqu'à son dénouement tragique. Un film poignant qui conclut la saison, Mon Ciné fermera ses portes du 29 juillet jusqu'au 25 août, trêve estivale oblige. // LM



CATHERINE DESTIVELLE

Ex-alpiniste et directrice
des Éditions du Mont-Blanc



© R. Robert

Arpenter les sentiers, se laisser surprendre au détour d'un chemin par la magnificence des paysages... Gravier des cimes, se surpasser, la montagne serait-elle une source de bien-être ? L'alpiniste chevronnée, Catherine Destivelle, devenue directrice des Éditions du Mont-Blanc, livre son regard sur cette terre d'exception.

Pour l'amour de la montagne

Vous êtes la seule femme à avoir gravi en solitaire les Grandes Jorasses, le Cervin et la face nord de l'Eiger. Comment est née votre passion pour la montagne et l'alpinisme ?

Catherine Destivelle : J'ai passé mon enfance dans la région parisienne. Dès 12 ans, j'ai rejoint le Club alpin français (Caf) où je me suis initiée à l'escalade en forêt de Fontainebleau. De rocher en rocher, j'ai vite vu que j'avais certaines aptitudes, ce qui m'a permis d'aller en montagne avec les cadets du Caf. C'est devenu naturellement mon terrain de prédilection. L'alpinisme nécessite de trouver le juste équilibre, il y a un jeu avec les éléments, les roches, qui se met instinctivement en place. Il faut trouver la meilleure tactique. Lorsque nous grimpons, nous ne pensons à rien d'autre. Nous sommes dans l'instant présent, c'est inconcevable de faire autrement. C'est une vraie passion dont j'ai eu la chance de faire mon métier plus tard.

Qu'évoque pour vous la montagne ?

Catherine Destivelle : C'est un bol d'air, une manière de me resourcer... Ces étendues, les paysages, la flore, la faune, la montagne revêt de multiples facettes. C'est un espace de liberté où nous sommes responsables de nos actes à 100 %. Il n'y a pas d'autorité ni de hiérarchie, nous sommes notre propre maître. C'est quelque chose de rare dans la société actuelle. C'est un environnement austère, parfois hostile. Les contrastes sont saisissants et plaisants. D'un côté, lorsque nous regagnons nos pénates, nous sommes heureux de retrouver le confort, de pouvoir dormir dans un lit douillet, d'avoir de l'eau chaude, c'est apaisant. En montagne, l'instinct de survie reprend le dessus, les conditions sont plus difficiles et ce sont ces contrastes qui permettent de prendre conscience de tout le luxe qui nous entoure.

En tant qu'ex-alpiniste, comment appréhendez-vous la montagne ?

Catherine Destivelle : L'alpinisme, c'est de la pratique quotidienne. Il faut être le plus efficace possible, réfléchir à notre ascension, il y a une importante préparation en amont. Nous allons voir les fabricants, tissons des liens de sponsoring, etc. En fait, les alpinistes professionnels ont une certaine mentalité, un peu orgueilleux, cherchant toujours à se surpasser, de tenter des choses que les autres n'ont pas faites pour se différencier, de trouver de nouvelles solutions pour se distinguer... En activité loisir, c'est du bien-être où les personnes doivent fournir un petit effort. Ce qui est magique avec cette pratique, que l'on soit amateur ou averti, c'est d'avoir la satisfaction de toucher le sommet, littéralement et concrètement, tout en découvrant la beauté du cadre qui s'étend à nos pieds. Aujourd'hui, en tant qu'éditrice, je souhaite faire toucher du doigt avec des collections relatant, en premier lieu, l'aventure humaine en laissant une part importante à l'esthétique.

Qu'est-ce que la pratique de cette passion vous a apporté ?

Catherine Destivelle : Découvrir la montagne par une pratique sportive, c'est partir à la rencontre d'autres cultures. Dans un pays comme le Pakistan, à obéissance majoritairement musulmane, nous voyons plus d'hommes que de femmes tandis qu'au Népal, la population est très ouverte, sociable, les femmes jouent un vrai rôle dans la société. Aux États-Unis, comme nous nous retrouvons dans des coins plus reculés, moins urbanisés, nous nous rendons compte que, pour une grande partie du pays, la mentalité cow-boy est omniprésente avec des populations possédant peu de culture. La montagne nous fait voyager, nous transcende, des cimes à la découverte de cultures et de soi-même. C'est une richesse inestimable ! // Propos recueillis par LM

Déconfinement

Un cocktail rafraîchissant d'activités qui reprennent

Avec la réouverture saisonnière... et tant attendue de la piscine le 1^{er} juillet, petits et grands vont pouvoir s'adonner aux joies des jeux aquatiques (1) et de la natation tout l'été avec, cependant, un changement d'organisation qui garantit le respect des règles sanitaires pour chacun. L'espace Romain Rolland de la médiathèque sera ouvert tout le mois de juillet (2), et les lecteurs pourront retrouver le chemin de cette structure de quartier pour venir choisir des ouvrages à savourer tranquillement en vacances dans un coin ombragé, ou confortablement installés chez eux. Avec le 3^e acte du déconfinement, les écoliers de la ville (3) ont pu reprendre pleinement la classe : des retrouvailles souhaitées et enthousiastes (4), tant avec leur enseignant qu'avec tous leurs petits camarades à qui ils ont eu mille choses à raconter. À Champberton, sur la place, la vie reprend son cour (5) pour les familles du quartier, qui viennent à nouveau s'approvisionner en fruits et légumes frais, ou boire un petit café en terrasse entre amis. Dans le cadre du Bon plan du développement durable, de nombreux Martinérois sont venus découvrir et partager les animations proposées ce 1^{er} juillet place Karl Marx (6) à l'ombre fraîche des grands arbres. Lectures à voix haute, déambulations pédagogiques, Repair'café, épicerie solidaire et bien d'autres surprises... leur ont permis de passer une agréable après-midi ! // KS



4.



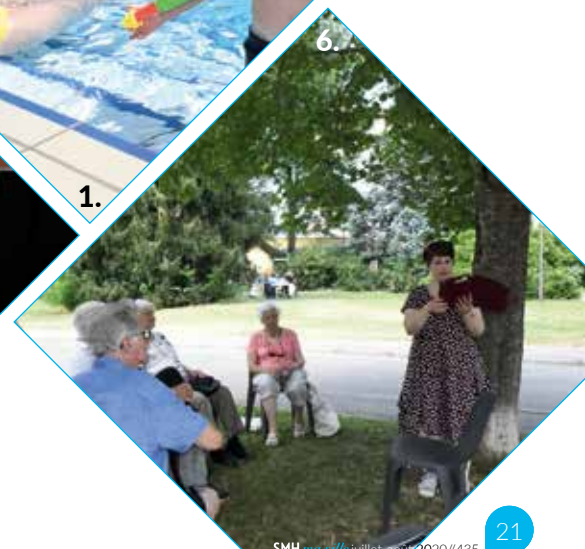
5.



1.



2.



6.

MAISON COMMUNALE

111 av.
Ambroise Croizat
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h.
Accueil ouvert
jusqu'à 17 h.
Tél. 04 76 60 73 73.
Service état civil
fermé le lundi
matin.

CENTRE FINANCES PUBLIQUES

6 rue Docteur Fayollat.
Tél. 04 76 42 92 00

CONSEILLER JURIDIQUE

Permanences les 1^{ers}
et 3^e lundis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV auprès de l'accueil.
Tél. 04 76 60 73 73

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences les 1^{ers}
et 3^e mercredis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV uniquement
au 04 76 60 73 73

IMPÔTS : UN NOUVEAU SERVICE D'ACCUEIL

La direction départementale
des finances publiques de
l'Isère propose, depuis le
1^{er} novembre 2018, un service
d'accueil personnalisé
sur rendez-vous.
Pour bénéficier de cette
réception personnalisée :
impots.gouv.fr - rubrique
"contact". Avec ce nouveau
service, les usagers seront
reçus ou rappelés.

POINTS PERMIS

Pour consulter vos points
de permis :
<https://tele7.interieur.gouv.fr>

Toutes les infos utiles
sur le Guide pratique 2020
et sur saintmartindheres.fr

URGENCES : Samu : **15** - Centre de secours : **18** - Police secours : **17**
Police nationale (Hôtel de police de Grenoble) : **04 76 60 40 40**
Police municipale : **04 56 58 91 81** - SOS Médecins : **04 38 701 701**
Urgence sécurité gaz : **0 800 47 33 33 (GrDF)**

CCAS 111 avenue Ambroise Croizat.
Tél. 04 76 60 74 12

**Instruction des dossiers RSA et aide sociale
pour les personnes âgées et handicapées** :
accueil sur rendez-vous le lundi de 13 h 30 à 17 h ;
le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;
le mercredi de 9 h à 12 h.

Personnes handicapées : permanences tous
les lundis sur RDV de 9 h à 12 h au CCAS.
Tél. 06 08 75 50 40.

Violences conjugales : permanences du lundi
au vendredi de 14 h à 16 h au Centre de planification
et d'éducation familiale, 5 rue Anatole France.

**Permanences vie quotidienne dans les maisons
de quartier**. Sur rendez-vous auprès de l'accueil
des maisons de quartier.

Centre de santé infirmier : ouvert à tous les
Martinérois 7 jours sur 7, sur prescription médicale
avec application du tiers payant pour la facturation.
Deux possibilités
• À domicile, de 7 h 15 à 20 h
• À la permanence de soins, 1 rue Jules Verne,
(Résidence autonomie Pierre Semard), de 11 h 15
à 11 h 45 sur rendez-vous. Tél. 04 56 58 91 11.

... COMPÉTENCES MÉTROPOLE

Collecte des déchets ménagers

Horaires d'entrée et sortie des conteneurs poubelles

- Présentés le matin même avant 5 h pour les collectes matinales et avant 9 h pour les collectes réalisées en journée.
 - Une dérogation est possible pour les particuliers en cas de collecte matinale uniquement : les bacs peuvent être présentés la veille au soir (après 19 h).
 - Remisés sur l'espace privé immédiatement après la collecte, et en tout état de cause avant 12 h en cas de collecte matinale.
 - Une dérogation est possible pour les particuliers en cas de collecte matinale ou en journée : les bacs doivent être remisés au plus tard à 19 h le jour de la collecte.
- Dans tous les cas, il convient de réduire l'impact visuel lié à la présence de bacs roulants sur l'espace public et privé.

COMPÉTENCES MÉTROPOLE...

Voirie

0 800 805 807 (gratuit depuis
un poste fixe) ou accueil.espace-public-voirie@lametro.fr

Eau

- Accueil administratif en Maison
communale : 04 57 04 06 99
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h (fermé au public
le jeudi après-midi).
- Urgence "fuite" : 04 76 98 24 27
astreinte 24h/24, 7j/7
Contact mail :
eau.secteur.nord.est@lametro.fr

Assainissement

04 76 59 58 17

Déchèterie

27 rue Barnave (zone d'activité
Les Glairons).
Horaires du 8 juin au 31 octobre :
• du lundi au vendredi de 9 h 30 à
12 h et de 13 h à 18 h 30
• le samedi de 8 h 30 à 18 h 30.
N° vert (gratuit) : 0 800 500 027

Canicule, soyons vigilants les uns envers les autres

Les fortes chaleurs peuvent mettre en danger notre
santé ou celle de nos proches. Être attentif aux per-
sonnes les plus fragiles est une nécessité en cas de
canicule. Afin de protéger la santé des personnes
âgées et isolées, le CCAS ouvre un registre nomina-
tif volontaire. S'inscrire ou inscrire un proche est un
geste simple qui permet d'être appelé, conseillé et
aidé en cas de forte chaleur (tél. 04 76 60 74 12). Le
CCAS propose également un service d'accompagne-
ment en véhicules climatisés, du lundi au vendredi,
pour les personnes âgées qui souhaitent se dépla-
cer en ville (tél. 04 56 58 91 40, coût du transport
aller-retour : 2,50 €). Pour combattre la chaleur,

quelques habitudes simples sont à adopter : penser
à fermer fenêtres et volets toute la journée, aérer la
nuit, sortir de préférence tôt le matin ou tard le soir,
porter un chapeau, des vêtements larges, boire de l'eau
le plus souvent possible.

- Une personne victime d'un coup de chaleur est en danger : appelez le 15.
- Par ailleurs, un numéro de téléphone national, "canicule info service" (0 800 06 66 66 / appel gratuit depuis un poste fixe en France), est mis en place par le ministère chargé de la santé du 1^{er} juin au 15 septembre. //



SEBB

Entreprise Générale
de Maçonnerie
Construction • Rénovation



Certificats N° 2112 - 1112

04 76 42 19 70

contact@sebb-bat.fr

1 Rue du Pré Ruffier - 38400 Saint-Martin-d'Hères



**TERRASSEMENT
RESEAUX
VOIRIE**

1 Rue Marcel Chabloz

38400 Saint-Martin-d'Hères

Tél 04 76 89 63 54 – averi@averi.fr

VOS MARCHÉS !

vous en font voir
de **toutes les**

COULEURS

>> **Chamberton**
(rue Federico Garcia Lorca)
**MERCREDI
ET SAMEDI**

Maraîchers, fromagers,
charcutiers-traiteurs...
les commerçants non
sédentaires sont à
votre service, près de
chez vous, tous les
jours de la
semaine*.

>> **Croix-Rouge**
**JEUDI
ET DIMANCHE**

>> **Paul Éluard**
**MARDI
ET VENDREDI**



*Le matin, à l'exception du lundi.



SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !



**+ GRAND
+ DE CHOIX
+ AGRÉABLE**

NOUVEAU ! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M³

ET TOUJOURS MOINS CHER !

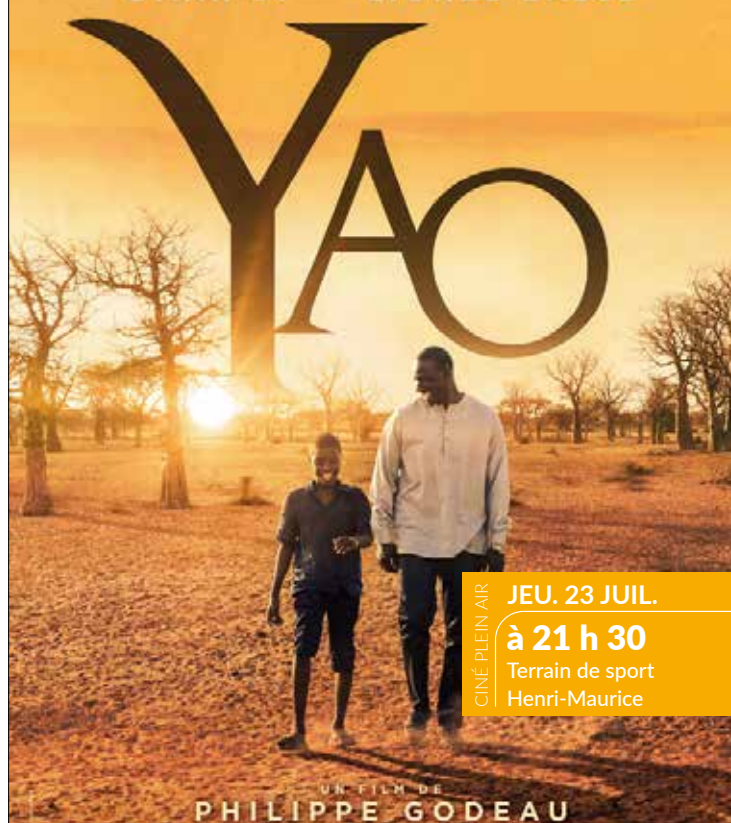
**OUVERT LE DIMANCHE MATIN
DE 9H À 12H30
PROFITEZ-EN !**

E.Leclerc **SAINT-MARTIN-D'HÈRES**

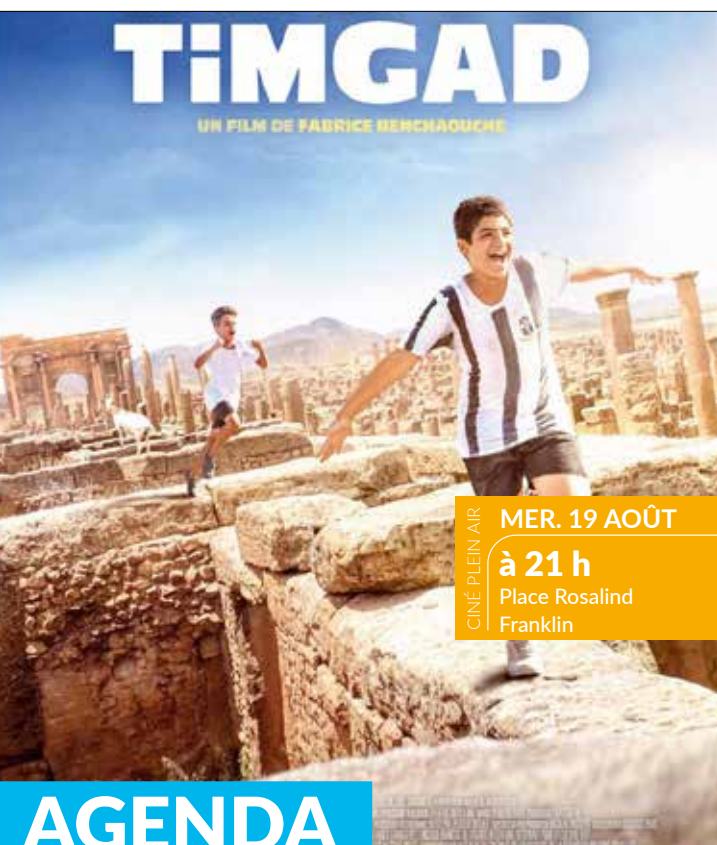
Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77
www.e-leclerc.com/st-martin-dheres



CINÉ PLEIN AIR
JEU. 16 JUIL.
 à 21 h 30
 Place
 Karl Marx



CINÉ PLEIN AIR
JEU. 23 JUIL.
 à 21 h 30
 Terrain de sport
 Henri-Maurice



CINÉ PLEIN AIR
MER. 19 AOÛT
 à 21 h
 Place Rosalind
 Franklin



CINÉ PLEIN AIR
VEN. 28 AOÛT
 à 21 h
 Parc
 Jo Blanchon

AGENDA

Forum des associations
Samedi 5 septembre
 // L'heure bleue - de 10 h à 17 h

Conseil municipal
Mardi 15 septembre
 // Salle du Conseil municipal - 18 h

SAINT-MARTIN-D'HERÈS
en scène
 L'HEURE BLEUE - ECRP

L'HEURE BLEUE

Rue Jean Vilar - 04 76 14 08 08 - Infos et billetterie
 sur le portail culturel : culture.saintmartindheres.fr
Vian par Debout sur le Zinc
Garden Partie / 1^{ère} partie
 Musique
Judi 24 septembre
 // L'heure bleue - 20 h

BILLETTERIE

- en ligne dès à présent sur le portail culturel de la ville, culture.saintmartindheres.fr
 - à partir du mardi 8 septembre 14 h à L'heure bleue (2 avenue Jean Vilar)

Ploie sous mon poids
 Cirque
Vendredi 9 octobre
 // L'heure bleue - 20 h

Batlik
Sages comme des sauvages / 1^{ère} partie
 Musique
Judi 15 octobre
 // L'heure bleue - 20 h

+ d'infos sur saintmartindheres.fr